

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



09087377

DEPOSE AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 12 JUIN 2009

Pr le Greffier,
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/06/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0877.449.132

Dénomination

(en entier) : **La Payote**

(en abrégé) :

Forme juridique : asbl

Siège : Rue Capitaine Jomouton, 19/1 5100 Jambes

Objet de l'acte : **modification****Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 24/02/2008**

Article 3 : L'association a pour but :

- favoriser l'intégration socio-économique des personnes à revenu modeste notamment les immigrés d'origine africaine par le développement du micro-crédit solidaire;
- renforcer l'esprit d'entraide et de solidarité entre les membres
- développer la participation des immigrés comme acteurs du développement durable de l'Afrique;
- susciter chez les Européens l'intérêt pour le développement de l'Afrique;
- Soutenir les projets de développement en Afrique, particulièrement dans le domaine des échanges interculturels

L'Assemblée générale du 24/02/2008

accepte la nomination de

Annick de Dorlodot et Cléophas Kanyarwanda comme administrateurs

Constate la démission de Rénovat Ngwabije comme administrateur

L'assemblée générale du 8/03/2009 constate la démission de

Germaine Bucyedusenge comme administrateur

Nomme

Germaine Bucyedusenge Coordinatrice,

Pierre-Marc Poncelet, Administrateur délégué

Pierre-Marc Poncelet, Administrateur délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers